INDE – Refus des essais en champs d’arachide OGM

Par

Publié le 22/07/2010, modifié le 27/02/2025

En Inde, l’organe en charge de l’évaluation des plantes génétiquement modifiées (Genetic Engineering Approval Committee, GEAC) a rejeté, le 9 juin 2010, la demande faite par l’Université des sciences agricoles de Dharwad, d’expérimenter en champs deux arachides génétiquement modifiées censées résister à la sécheresse et à la salinité (DREB2A et PDH). La raison du refus est que cette arachide GM contient le gène « marqueur » glucuronidase A (GusA) [1], produit naturellement par *Escherichia coli* et codant pour la ?-glucuronidase (une enzyme lysosomale humaine). Le gène Gus est couplé au promoteur du gène d’intérêt. S’il est activé, une synthèse de ?-glucuronidase se produit et une coloration bleue l’indique. On sait alors si l’opération de transgénèse a réussi ou non. Deux autres variétés transgéniques d’arachide - qui ne contiennent pas le gène Gus, ont, elles, reçu l’autorisation du GEAC.
Le GEAC reconnaît aussi que la construction génétique permettant d’induire une résistance à des stress environnementaux est plus complexe que celles précédemment étudiés. Pour les deux OGM autorisés, le GEAC précise donc que *"le pétitionnaire a été prévenu des complexités associées aux facteurs de transcription, car ces derniers sont connus pour déclencher la production d’un nombre important de protéines en aval, ce qui peut poser des problèmes lors des nécessaires évaluations, notamment toxicologiques, requis pour l’approbation réglementaire.toxicologique"*.

Afin d’éviter tout conflit d’intérêt pendant les discussions, le compte-rendu du GEAC précise que *"le Comité a demandé au Dr. Uday Kumar, membre du GEAC, qui a été activement impliqué dans le développement des arachides transgéniques à l’Université des Sciences Agricoles de Bangalore, de quitter la salle "*.

[1] Cf. décision du GEAC jointe à cet article

Adresse de cet article : https://infogm.org/inde-refus-des-essais-en-champs-darachide-ogm/